



Syndicat CGT des personnels du Conseil départemental de la Drôme

26 avenue du Président Herriot · 26000 VALENCE
04.75.79.26.92 · cgt@ladrome.fr

Le service public territorial, un bien public

Objet : Préavis de grève du 2 octobre au 15 octobre 2025

Madame la Présidente,

Le présent courrier constitue un préavis de grève pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental de la Drôme pour les journées des 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 octobre 2025, de 00h à minuit.

La CGT et le syndicat du Conseil départemental s'opposent catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et ne se satisfont pas de la désignation d'un nouveau premier ministre dans la même lignée, avec la même politique.

La politique menée par le Président Macron va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle est source de division et de haine, offrant ainsi le devant de la scène aux idées d'extrême droite et leurs porteurs. Elle contribue à rendre audible l'idée que la pauvreté n'est due qu'aux plus vulnérables et aux minorités.

Sans présumer des mesures qui seront présentées par le nouveau premier ministre, nous savons que les agents publics et donc ceux du Conseil départemental de la Drôme seront fortement touchés.

Nous savons que nous allons droit à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail des agents du Département de la Drôme avec :

- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10 % sur les petites pensions ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs continue de financer une économie de guerre. Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public.

Les choix du Président Macron et de ses gouvernements ont eu un impact direct sur notre territoire avec des suppressions de postes dans les collectivités, la privatisation des missions de services publics sur les routes, dans les collèges, des fermetures de services publics comme les Centres de Santé sexuelle, sous des motifs fallacieux, une aggravation de la souffrance au travail par l'application de mesures

managériales toxiques et n'ayant pour objectif que la rentabilité, faisant fi de la réponse aux besoins de la population.

Les agents des collèges sont particulièrement touché-es et mobilisé-es pour faire valoir leurs revendications et endiguer la privatisation et la dévalorisation de leur métier, de leurs missions.

Car oui, les agents des collèges sont fier-es de faire leur travail et de le faire bien !

Oui, ils trouvent de la satisfaction à préparer les repas mais également à entretenir et nettoyer les bâtiments des collèges, et à permettre aux élèves d'étudier dans un cadre agréable et propre.

Leur demander de fonctionner en dégradé c'est leur demander de faire un travail insatisfaisant.

L'ensemble de leurs revendications vous ont été adressées à plusieurs reprises et la CGT CD26 se tient à votre disposition pour une nouvelle négociation pour faire avancer leurs conditions de travail.

Mais les collèges ne sont pas les seuls concernés, ce sont tous les services du Département de la Drôme qui seront touchés à chaque nouveau budget austéritaire. Chaque service et chaque direction qui sont en proie à des réorganisations déguisées ou non.

Dans ce contexte, le syndicat CGT CD26 appelle toutes et tous les personnels du Département de la Drôme à faire grève et à se joindre aux mobilisations :

le 2 octobre prochain pour rejeter les politiques nationales et locales néfastes et défendre le service public ;

le 9 octobre prochain pour défendre et faire gagner les revendications des agent.es de la filière sociale et medico-sociale.

Ainsi qu'à toute initiative ou mouvement organisé dans la période du 2 au 15 octobre 2025.

Recevez, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD26
La Secrétaire générale
Agathe DOPPLER



Valence le 23 septembre 2025